



Partenariat District du Val-d'Oise de Football / Crédit Mutuel IDF

« Ensemble, réalisons vos projets »

Septembre 2017

Introduction

Forts de valeurs communes : proximité, solidarité, responsabilité, les Caisses de Crédit Mutuel du Val-d'Oise et le District 95 de Football ont signé un Partenariat significatif résolument tourné vers les clubs et licenciés franciliens.

C'est dans cette continuité, que les caisses de Crédit Mutuel du Val-d'Oise souhaitent proposer des offres dédiées aux clubs de votre district, à leurs licenciés, salariés et bénévoles.

En effet, quoi de mieux qu'un Partenaire qui partage vos idées, vos convictions, votre organisation ? Le Crédit Mutuel IDF est **LE** partenaire naturel des clubs sportifs.

- Une même philosophie, un même idéal et une même volonté au service de l'Homme.
- Une proximité : locale, régionale, nationale, le Crédit Mutuel évolue grâce à la participation active de ses élus et salariés à la manière des clubs de foot.
- Une organisation similaire.

Comment vous accompagner ? En mettant en place des propositions uniques et dédiées aux clubs du District du Val-d'Oise afin de les valoriser, accompagner les dirigeants et faciliter l'accès à la pratique du football pour tous.

Partie I : Une offre dédiée aux salariés, licenciés, bénévoles et leurs familles

Le Crédit Mutuel souhaite accompagner vos clubs au-delà de la simple relation bancaire. A ce titre nous souhaitons mettre en place un partenariat durable et pérenne permettant aux clubs de développer ses sections, son nombre de licenciés et ainsi réaliser ses objectifs.

En effet, vos clubs de football sont riches de leurs bénévoles, élus et collaborateurs, qui chaque jour travaillent au rayonnement des structures. Nous souhaitons à ce titre vous aider à les valoriser et les fidéliser.

1) Les chèques sport

Lorsqu'un adhérent devient sociétaire du Crédit Mutuel sur recommandation d'un de vos clubs, la banque s'engage à verser un « CHEQUE SPORT » d'une valeur de 40€ pour financer sa licence, adhésion et /ou ses équipements sportifs.



Le pratiquant pourra financer une partie de sa cotisation et dans le même temps vos clubs pourront maintenir/ accroître leurs objectifs dans un environnement économique difficile ou les loisirs sont des postes affectés.

2) L'offre bienvenue

Nous avons le plaisir de réserver un accueil privilégié et des conditions préférentielles aux **salariés, bénévoles et adhérents** sur un large éventail de solutions en banque, assurance et téléphonie afin de les valoriser et de leur donner des avantages grâce au District.

Exemples :

EUROCOMPTE
3 MOIS⁽⁴⁾
D'ABONNEMENT
OFFERTS



PROTECTION VOL
AUCUN FRAIS
D'INSTALLATION
ET DE MISE
EN SERVICE



Crédit Mutuel Mobile

FORFAIT PROMPTO 5 GO

15,99€⁽⁹⁾
PAR MOIS
AVANTAGE CARTE
DE PAIEMENT
AU LIEU DE 19,99 € PAR MOIS

NOUVEAU PROJET
RACHAT DE CRÉDIT
IL EST ENCORE TEMPS
DE PROFITER DES
TAUX BAS



De plus, un jeune licencié se présentant au sein de sa Caisse Crédit Mutuel aura la possibilité de découvrir les services dédiés Jeunes :

- Financement des études,
- Services bancaires dans le cadre d'échange à l'étranger,
- Offre téléphonie « data » attractive,
- Coaching Scolaire et recherche de stage, ...

3) Les jeunes qui s'engagent

Afin d'encourager l'engagement de vos licenciés dans vos clubs, nous donnons un coup de pouce à vos Clubs dans leur désir de rajeunir les instances dirigeantes.

Le Crédit Mutuel verse 50 € sur un compte ouvert au CM à tout jeune de moins de 26 ans qui s'engage, prend des responsabilités au sein d'un de vos Clubs en endossant les fonctions de président, trésorier, secrétaire mais aussi dans l'encadrement (ex : entraîneur, arbitre ...).

Partie II : Une offre dédiée aux clubs de football 95

Le Crédit Mutuel, fort de ses valeurs de mutualisme, de confiance réciproque, de solidarité et de proximité, est la 1ère banque des associations. Aussi, nous accompagnons vos clubs dans leur engagement et en leur permettant de consacrer le maximum de leur énergie à leur mission !

I. Un accompagnement au quotidien : conseil et aide juridique

Le Crédit Mutuel accompagne les associations, les dirigeants, les bénévoles, les salariés des associations dans leurs missions et dans leur quotidien grâce à des services personnalisés, une offre bancaire et assurance sur mesure et à son site internet dédié associatheque.fr.

1) Associathèque et le conseil juridique personnalisé



Dans un environnement réglementaire, législatif et fiscal de plus en plus dense et complexe, vos clubs doivent se tenir informés et se soumettre à toutes les obligations qui leur incombent. Dans certains cas, la responsabilité de l'association et des dirigeants peut aussi être engagée. C'est pourquoi vos dirigeants ont besoin d'informations juridiques et fiscales afin d'assurer sereinement leur mandat associatif.

Banque privilégiée des associations sportives, le Crédit Mutuel a ainsi développé, dans une stratégie d'aide, de conseil et de services aux associations, un site Internet d'informations et de services à destination des associations et clubs sportifs : *Associathèque*.

Ce site permet aux associations locales de disposer d'une source d'informations et de services permettant de les accompagner au quotidien en mettant à disposition :

- des contenus actualisés et évolutifs rédigés par des experts reconnus : Juris association (Editions Dalloz), In Extenso experts-comptables (groupe Deloitte), ...
- une mise à jour quotidienne.
- des outils pratiques mis à la disposition des clubs : guides, modèles de statuts, convocations aux AG, procès-verbaux ...
- un service de Conseil juridique et fiscal en partenariat avec un cabinet d'avocats spécialisé.

Associathèque permet également la valorisation des Clubs inscrits sur le portail :

- Rubrique « Le Village Asso » :
 - l'annuaire, qui est une vitrine pour l'association,
 - les témoignages pour valoriser les activités de l'association,
 - les petites annonces,
 - la carte « près de chez-vous ».
- Rubrique « Mon asso » :
 - la gestion du profil du club,

- l'agenda pour inscrire des évènements.
- la mise à jour des dirigeants pour informer directement le conseiller bancaire,
- la délégation pour donner un accès à d'autres membres,
- la possibilité pour l'association de publier ses actualités, rechercher des bénévoles, etc...

2) Formation des dirigeants

Notre offre de conseil est complétée par un accompagnement, un apport d'expertise associative et des publications pour répondre aux besoins spécifiques du secteur.

Selon vos souhaits, nous pouvons organiser des réunions d'information à destination des **dirigeants de clubs** sur différents thèmes tels que : maîtriser le fonctionnement de son association, collecter des ressources, le mécénat, l'association et les bénévoles, organiser ses manifestations, la communication de l'association, la responsabilité des associations, l'association employeur, ...

De plus, chaque dirigeant recevra régulièrement une lettre d'information sur des sujets associatifs.



A noter que des réunions d'informations à destination des **bénévoles** pourront être organisées.

II. Une offre dédiée et avantageuse

1) Tarification avantageuse pour vos Clubs

Etre un Partenaire c'est aussi structurer une tarification unique et avantageuse pour vos clubs !

GESTION AU QUOTIDIEN	
Eurocompte Association : <ul style="list-style-type: none"> ■ Compte-courant et chéquier ■ Carte bancaire ■ Banque à distance ■ Assur-Carte Pro (assurance moyens de paiement) 	6 mois offerts
Associathèque	Gratuit
Logiciel de comptabilité Cybergestion	Offert

GESTION DES ENCAISSEMENTS ET DES PAIEMENTS EN LIGNE	
TPE	Frais d'installation offerts + 3 mois d'abonnement offert
Monético Mobile (TPE sur smartphone)	
Service Apayer.fr (TPE sur internet)	
SERVICES POUR LES SALARIES	
Assurance santé collective	1 mois offert
Téléphonie mobile	

2) Faciliter les encaissements lors des inscriptions et tournois

Combien de vos clubs doivent chaque année faire face à la « course aux paiements des cotisations » lors des inscriptions ?

Fort de ce constat le Crédit Mutuel a développé pour vous 2 solutions permettant d'éviter cet écueil tout en vous dégageant du temps et de l'énergie pour la promotion de vos activités.

- Pack à payer.fr : simplifie l'encaissement sur internet des cotisations, frais d'inscription, même si le club ne dispose pas de site internet.
- Monético mobile : solution simple, légère et sécurisée qui permet d'accepter les cartes de paiement via un téléphone mobile.
La carte étant le moyen de paiement préféré des français, cette solution permet aux clubs de pouvoir accepter des paiements par carte de façon ponctuelle avec une offre adaptée à leur situation. Dans bien des cas, cela simplifie la vie des clubs avec un paiement immédiat et un crédit en compte très rapide.

3) Des solutions sur mesure

Zoom sur la complémentaire santé : tarification attractive et des prestations haut de gamme :

La complémentaire santé concerne vos clubs employeurs et impacte directement leur gestion quotidienne. Comme tout employeur, ils doivent proposer une couverture complémentaire aux salariés quel que soit le nombre d'heures travaillées.

Transformons cette contrainte/ rigidité en une opportunité !

- Avantages pour le club :
 - La complémentaire santé prise en charge partiellement (au minimum 50 %) par le club est exonérée de charges sociales et est déductible du bénéfice dans la limite des plafonds légaux.
 - Le financement du contrat est un moyen alternatif de rémunération. Selon son degré de sensibilité, le club peut opter pour des formules enrichies au-delà des minima obligatoires.

- Avantages pour le collaborateur :
 - Les cotisations payées par le salarié ne sont pas prises en compte dans son revenu imposable.
 - Dans le cadre d'un contrat collectif, les conditions sont généralement plus avantageuses que celles d'un contrat individuel. Le salarié peut compléter à sa guise avec des options individuelles adaptées à son contexte personnel et à ses besoins de soins.

Le Crédit Mutuel accompagne vos structures dans ce changement complexe, transformant ainsi cette obligation en une opportunité. Il peut également intervenir sur d'autres domaines d'ingénierie : épargne salariale, indemnités de fin de carrière, responsabilité des dirigeants, flotte automobile ...

4) Financement du matériel et avance sur subvention

L'environnement de taux est durablement bas. Ainsi dans le cadre de l'optimisation des ressources de vos clubs, le Crédit Mutuel conseille de financer au maximum par emprunt et conserver les liquidités au sein de placements qui annihilent les coûts de financements.

- Le crédit permet de profiter (durée du prêt) de taux historiquement bas.
- Les liquidités placées sur des supports sans risque permettent de réduire/annuler les frais de financement et ainsi disposer de liquidités à placer en cas de remontée des rémunérations.

Un Prêt : Ok mais comment ?

- Prêt classique,
- Crédit-Bail mobilier & immobilier,
- Crédit en compte courant et avances sur subventions

Exemple : Une facilité de caisse peut être octroyée pour faire face, par exemple, à un retard dans les versements des subventions...

- Le rachat de prêts : nous disposons de la possibilité de reprendre les encours actuels en taux fixe. Des propositions pourront être présentées après étude des prêts existants.

III. Une aide matérielle

1) Notre accompagnement dans votre communication externe

Afin de promouvoir vos manifestations sportives, nous pouvons mettre à votre disposition nos vitrines et guichets de caisses de crédit mutuel pour communiquer sur vos évènements.

2) Mise à disposition de nos locaux

Nous pouvons mettre à disposition des clubs des bureaux et des salles de réunion au sein de nos caisses de Crédit Mutuel.

Conclusion

Fort de valeurs communes, de confiance réciproque, de solidarité et de proximité les Caisses de Crédit Mutuel du Val-d'Oise souhaite vous accompagner en construisant une offre qui vous ressemble et en lien avec vos attentes.

Le Crédit Mutuel accompagné de ses collaborateurs et votre équipe de spécialistes des structures sportives sont à votre entière disposition pour affiner ces propositions ou les compléter.